

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Aquaplan - Colle-Bardeau

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Adhésif bitumineux.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Producteur/fournisseur:

Atab nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: bert.berge@iko.eu

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons France: +33 (3) 883 737 37

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers
2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Néant.

R10: Inflammable.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger


GHS02

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 19.01.2015

Nom du produit: **Aquaplan - Colle-Bardeau**

(suite de la page 1)

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

. **Description:** Mélange de hydrocarbures aliphatiques et bitume.

. Composants dangereux:

Numéro CE: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33	hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cyclique, <2% aromates Xn R65 R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336	10-25%
CAS: 68910-93-0 EINECS: 272-756-1	talloil fatty acid Xi R38-41 N R51/53 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315	0-2,5%

. **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- . **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- . **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- . **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- . **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

. Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

. **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

. **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas applicable.

. 5.3 Conseils aux pompiers

. **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 19.01.2015

Nom du produit: **Aquaplan - Colle-Bardeau**

(suite de la page 2)

- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- . **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- . **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** *Stocker dans un endroit frais.*
- . **Indications concernant le stockage commun:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stockage des emballages sous aspiration.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- . **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
- . **Équipement de protection individuel:**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:** *Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.*
- . **Protection respiratoire:** *N'est pas nécessaire.*
- . **Protection des mains:** *Gants résistant aux solvants*
- . **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- . **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- . **Protection des yeux:** *Lunettes de protection*

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 19.01.2015

Nom du produit: Aquaplan - Colle-Bardeau

(suite de la page 3)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

- Forme:** Pâteuse
Couleur: Noir
Odeur: De type pétrolier
valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

- Point d'ébullition:** 130 °C
Point d'éclair: 36 °C
Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:

- Inférieure:** 0,5 Vol %
Supérieure: 7,0 Vol %
Pression de vapeur à 20 °C: 3 hPa
Densité à 20 °C: 1,3 g/cm³
Solubilité dans/miscibilité avec
l'eau: Insoluble
les solvants organiques: Miscible avec de nombreux solvants organiques
Viscosité:
Dynamique: 371000 mPa.s (50 °C)
Teneur en solvants:
VOC (CE) COV valeurs limites (cat A/i) 500 g/L 2010.
 Le produit contient 150 g/L.

- 9.2 Autres informations** Aucune autre information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.2 Stabilité chimique

- Décomposition thermique/conditions à éviter:** Stable à température ambiante.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cyclique, <2% aromates

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	>4951 mg/l (rat)

Effet primaire d'irritation:

de la peau:

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 19.01.2015

Nom du produit: Aquaplan - Colle-Bardeau

(suite de la page 4)

- . **des yeux:** Effet d'irritation.
- . **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

SECTION 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- . **14.1 No ONU**
- . **ADR, IMDG** UN1268
- . **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**
- . **ADR** dispensé après 2.2.3.1.5.
UN 1268, PRODUITS PÉTROLIERS, N.S.A.
- . **IMDG** UN 1268, Petroleum products nos, 3, III, (36 °C c.c.)
Transport in accordance with 2.3.2.5 of the IMDG code.
- . **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- . **ADR, IMDG**
- . **Classe** 3 Liquides inflammables.
- . **14.4 Groupe d'emballage**
- . **ADR, IMDG** III
- . **14.5 Dangers pour l'environnement:**
- . **Marine Pollutant:** Non
- . **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Liquides inflammables.
- . **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 19.01.2015

Nom du produit: Aquaplan - Colle-Bardeau

(suite de la page 5)

. Indications complémentaires de transport:

. ADR

. Quantités limitées (LQ)	5L
. Catégorie de transport	3
. Code de restriction en tunnels	D/E

. "Règlement type" de l'ONU: UN1268, PRODUITS PÉTROLIERS, N.S.A., 3, III

SECTION 15: Informations réglementaires

. 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. Phrases importantes

H226 *Liquide et vapeurs inflammables.*

H304 *Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.*

H315 *Provoque une irritation cutanée.*

H318 *Provoque des lésions oculaires graves.*

H336 *Peut provoquer somnolence ou vertiges.*

H411 *Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

R10 *Inflammable.*

R38 *Irritant pour la peau.*

R41 *Risque de lésions oculaires graves.*

R51/53 *Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.*

R65 *Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.*

R66 *L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.*

R67 *L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.*

. Service établissant la fiche technique: Product safety department

. Contact:

Bert Bergé

e-mail : bert.berge@iko.eu

. Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

. * Données modifiées par rapport à la version précédente